

CACES® R483A

GRUE MOBILE

Formation à l'utilisation d'une grue mobile – Catégorie B

(Via notre partenaire MAGERPRO)

Objectifs Pédagogiques :

Être capable d'appliquer les règles de sécurité sur l'engin concerné aussi bien sur le plan théorique que pratique.

Logistique :

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants ainsi que de lunettes de protection.

Pédagogie :

Le parcours pédagogique s'effectue autour d'un apport des connaissances théoriques relatives à l'utilisation des grues auxiliaire de chargement en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite du véhicule. Les groupes de travail ne sont pas surchargés (Nombre défini suivant le niveau des candidats et les catégories demandées).

Les Moyens :

Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur

Formation théorique : explication de la sécurité en salle avec diaporamas et livret de formation

Formation pratique : conduite sur l'engin concerné - Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Profil Formateur/Testeur :

Formateur-expert en CACES® levage manutention et suivi selon notre processus qualité

Testeur qualifié MAGERPRO (Partenaire IFP) - Certifié par Global Certification.

Formation Théorique :

Durée : 1 Journée soit 7 Heures

Contenu :

- Connaissances générales
- Obligations et responsabilités de l'employeur et de l'utilisateur.
- Technologie des grues mobiles.
- Notions élémentaires de physique.
- Stabilité des grues mobiles.
- Déplacement des grues mobiles sur site
- Risques liés à l'utilisation des grues mobiles
- Exploitation des grues mobiles
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usages des grues mobiles

Formation Pratique :

Durée : 1 à 3 Journées (A fixer en fonction de l'expérience du candidat : Novice ou Expérimenté)

Contenu :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande

Public Concerné : Toutes les personnes expérimentées ou non, appelées à conduire une grue mobile dans une entreprise. Etre apte à la visite médicale et avoir plus de 18 ans.

Prérequis : Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Evaluation : Les épreuves théoriques (sous forme de **QCM**) et pratiques de la conduite de grue mobile sont réalisées en fin de formation

conformément à la Recommandation R483A de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.

- La délivrance du CACES® permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Lieu de Formation : Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon
63500 ISSOIRE

Contact de Formation : Secrétariat IFP : Téléphone : 04-73-89-90-75 – Mail :
issoireformationprevention@outlook.fr

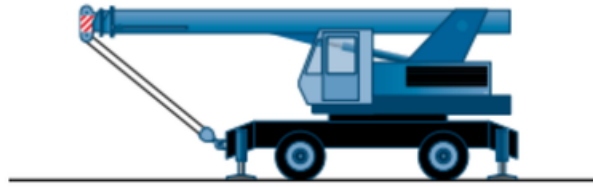
Modalité et Tarifs : Le tarif est en fonction de la durée de formation et des catégories que vous souhaitez passer. Pour plus d'informations et un devis individualisé, nous consulter.

Délais d'Accès : Inscription sous réserve de places restantes sur la session. Nous consulter

Accessibilité Personnes Handicapées : Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Validité : Selon la Recommandation R483A la validité du CACES® est de 5 ans.

Depuis le 01/01/2020
Le CACES® R383m devient le CACES® R483A
(RS6999) - (Date d'enregistrement au 18/12/2024 - INRS)
Codes ROM Utilisés Passeport Prévention = 400631 - 103309 - 484322 - 485099



Cat.B